

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Pass II : le coup d'accélérateur impulsé par le gouvernement et l'AFD

**EN** réceptionnant provisoirement, il y a quelques jours, à l'intérieur du pays, de nombreux établissements sanitaires publics issus du Projet d'appui au secteur santé (Pass II), le gouvernement gabonais et l'Agence française de développement (AFD) entendent donner un coup d'accélérateur à ce projet qui s'inscrit dans le Plan d'accélération de la transformation (PAT) impulsé par le président de la République, Ali Bongo Ondimba.

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

**A**VEC pour objectif l'amélioration de l'accès aux soins de santé de qualité dans les régions présentant les indicateurs les moins avancés du pays, le Projet d'appui au secteur santé (Pass II) vient de connaître une avancée majeure. En effet, ces deux dernières semaines, le ministre de la Santé et des Affaires sociales, Guy-Patrick Obiang Ndong, accompagné d'une délégation de l'Agence française de développement (AFD) et de l'unité de gestion dudit projet, ont procédé à la réception provisoire de huit établissements sanitaires, dont certains ont connu des réhabilitations et des constructions.

Dans les faits, ces derniers ont provisoirement réceptionné les anciens centres médicaux de Mitzic, d'Ovan, de Fougamou, de Ndené, d'Okango et de Léconi, qui deviennent des hôpitaux départementaux. À Medouneu, dans la province du Woleu-Ntem, le centre de santé a été transformé en centre médical. Par ail-



**Grâce au PASSII, de nouveaux équipements, plus proches de leurs bénéficiaires, vont permettre un accès à des soins de qualités.**

leurs, dans le district de M'Vady, dans le département de l'Ivindo (Ogooué-Ivindo), l'heure était à la réception provisoire de ce centre médical qui, lui, a connu une construction complète.

Globalement, ce projet concerne la construction, la réhabilitation et l'extension de 12 structures sanitaires, notamment 8 structures

départementales et 4 centres hospitaliers régionaux (CHR).

**ACCÉLÉRATION** • Lancée en 2021, la seconde phase du Pass, qui voit ces structures changer de statut, a pour but d'augmenter l'offre de soins, la capacité d'accueil, et d'améliorer le plateau technique et les bâtiments. Dans toutes ces structures sanitaires,

les logements d'astreinte pour les médecins qui y seront affectés ont été également construits. Avec ces réceptions, "pour les centres médicaux et hôpitaux départementaux, nous sommes à plus de 90 %, il ne reste que l'équipement. Les équipements sont en chemin, ils seront au Gabon d'ici la période entre mai

et juin", assure le ministère de tutelle.

De plus, précise l'unité de gestion du PASS II, "la construction de ces structures médicales s'inscrit dans la vision du président de la République, Ali Bongo Ondimba : celle de contribuer à la mise en place d'une meilleure offre de soins sur toute l'étendue du territoire national, un objectif majeur du Plan national de développement sanitaire (PNDS)". Inscrite dans le Plan d'accélération de la transformation (PAT), l'opérationnalisation des régions sanitaires devrait permettre à notre pays de réduire les inégalités dans les zones reculées. "Cette visite de terrain permet de vérifier l'état de finition des travaux et d'actualiser le planning pour une livraison définitive de ces derniers", souligne l'unité de gestion.

Prévus pour être livrés dans un délai de 10 mois, ces chantiers qui accuseront du retard, devraient permettre, à terme, de soulager les populations de l'arrière-pays, parfois contraintes d'arriver dans les capitales provinciales (lire ci-dessous).

### Contrepoint

## Des soins de qualité plus proches des populations

Sveltana NTSAME NDONG  
Libreville/Gabon

**L**E gouvernement de la République et son partenaire l'Agence française de développement (AFD) s'activent à mettre en œuvre la vision du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, en matière de qualité d'offre de soins aux populations de l'arrière-pays. Et sont sur le point de la concrétiser. C'est tout le sens du Projet d'ap-

pui au secteur santé (PASS II) qui vient, précisément, de livrer ses premières structures dans plusieurs régions sanitaires du pays. Les plus hautes autorités entendent ainsi, non seulement offrir aux populations des zones reculées la possibilité d'avoir accès aux soins de qualité dans leurs localités respectives, mais également de réduire les nombreux risques auxquels elles faisaient face en tentant de gagner les grandes villes pour leur prise

en charge médicales.

En clair, ces nouveaux établissements sanitaires – en attendant d'autres dans des localités reculées – vont répondre à toutes ces problématiques soulevées par les habitants de l'arrière-pays. En ce sens, l'achèvement total desdits chantiers prévu pour la fin d'année reste ardemment attendu. Aussi mis en exergue par le chef du gouvernement, ce principe de proximité se doit donc d'être concret sur le terrain comme ici.

" Notre objectif est de mettre en œuvre les très hautes instructions du président de la République qui visent à faire de la santé une priorité et également en sorte que nous soyons proches des populations ", avait indiqué le ministre de la Santé Guy-Patrick Obiang Ndong lors d'une réunion des responsables des structures hospitalières. Une vision qui se matérialise donc à travers ce PASS II.